



Agence spatiale
canadienne

Canadian Space
Agency



Agence spatiale canadienne

2017-2018

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé

le 30 juin 2017

Canada

Compte rendu de la gestion pour le trimestre terminé le 30 juin 2017

1. Introduction

Ce rapport financier trimestriel a été préparé par la direction tel qu'exigé par l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Ce rapport financier trimestriel devrait être lu de concert avec le [Budget principal des dépenses 2017-2018](#)¹.

1.2 Mandat et activités de programmes

L'Agence spatiale canadienne (ASC) a pour mission *de promouvoir l'exploitation et l'usage pacifiques de l'espace, de faire progresser la connaissance de l'espace au moyen de la science et de faire en sorte que les Canadiens tirent profit des sciences et techniques spatiales sur les plans tant social qu'économique.*

Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur le [mandat](#) et les activités de programme de l'ASC dans le [Plan ministériel 2017-2018](#)¹.

¹ Les données financières présentées à titre de dépenses prévues dans le *Budget principal des dépenses (BPD)* et le *plan ministériel* peuvent différer des autorisations disponibles présentées dans ce *Rapport financier trimestriel (RFT)*. Les données du *plan ministériel* comprennent une estimation des rajustements au *BPD* pour l'année complète, tandis que le *RFT* présente uniquement les autorisations accordées à ce jour via le processus du budget des dépenses (c.-à-d. *BPD* et *Budgets supplémentaires des dépenses*).

1.3 Méthode de présentation du rapport

Ce rapport financier trimestriel (RFT) a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations, joint à ce rapport, inclut les autorisations de dépenser de l'ASC accordées par le Parlement et utilisées par l'ASC, de manière cohérente avec le *Budget principal des dépenses* et les budgets supplémentaires des dépenses votés au 30 juin pour l'exercice 2017-2018 comparativement à 2016-2017. Ce RFT a été préparé en utilisant un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

L'autorisation préalable du Parlement est requise avant que le gouvernement puisse dépenser des fonds. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

L'ASC utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation et la présentation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur le rendement ministériel. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses soit, une comptabilité d'exercice partielle.

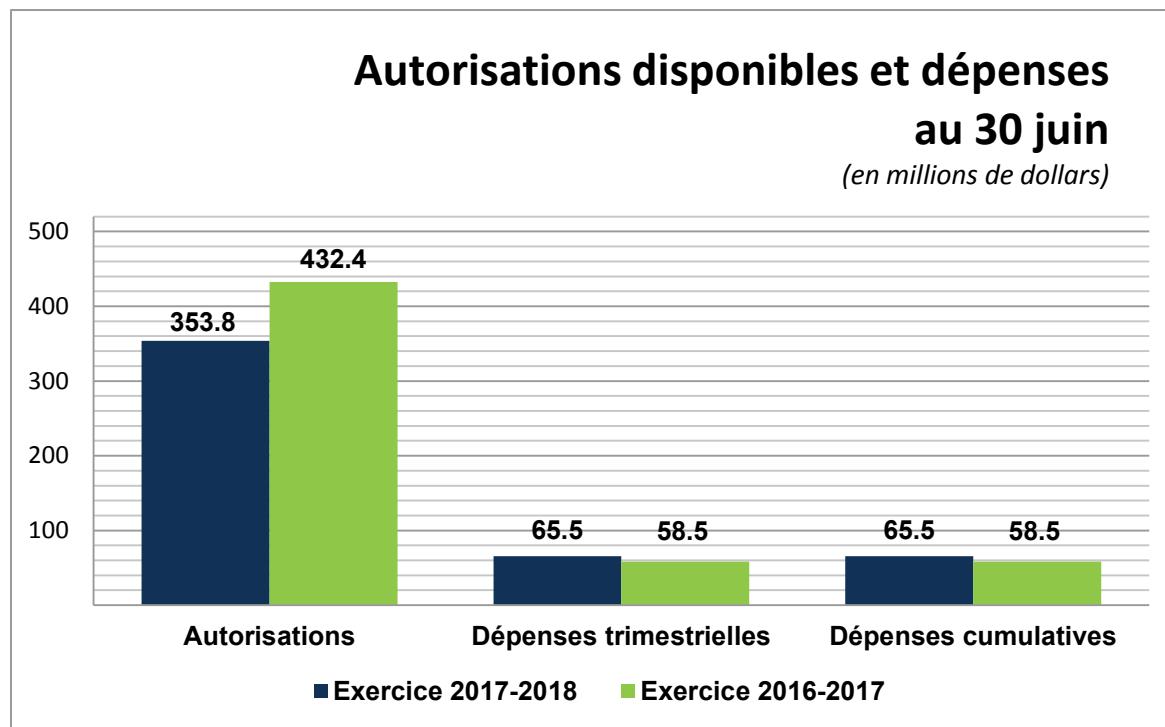
La comptabilité axée sur les dépenses inclut donc les déboursés ainsi que certains courus pour les salaires et les indemnités salariales.

Ce RFT n'a pas fait l'objet d'un audit externe. Par contre, il a été examiné par les membres du Comité d'audit de l'ASC, qui sont satisfaits de la présentation et du contenu du rapport.

2. Faits saillants des résultats financiers trimestriels

La présente section souligne les éléments significatifs qui ont contribué aux changements au niveau des autorisations disponibles pour l'exercice ainsi qu'au niveau des dépenses trimestrielles et cumulatives pour le trimestre terminé le 30 juin 2017.

Le graphique ci-dessous donne un aperçu des variations des autorisations disponibles et des dépenses. Des détails supplémentaires sur ces variations se retrouvent aux sections 2.1 et 2.2 ainsi que dans les tableaux en annexe.



Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

2.1 Changements importants dans les autorisations (crédits totaux disponibles) entre les exercices 2017-2018 et 2016-2017

Les crédits totaux disponibles au 30 juin 2017 sont de 353,8 millions de dollars et représentent une diminution de 78,6 millions de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Autorisations (en milliers de dollars)	2017-2018	2016-2017	Variance	%
Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement	161 269	184 498	(23 229)	(13%)
Crédit 5 - Dépenses en capital	122 420	192 112	(69 692)	(36%)
Crédit 10 - Subventions et contributions	60 966	45 748	15 218	33%
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	9 155	10 037	(882)	(9%)
Dépenses Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	28	21	7	33%
Autorisations budgétaires totales	353 838	432 416	(78 578)	(18%)

La diminution de 23,2 millions de dollars du crédit 1 – Dépenses de fonctionnement s'explique principalement par les éléments suivants :

- Une diminution de 9,5 millions de dollars entre 2016-2017 et 2017-2018 en raison du financement obtenu en 2016-2017 pour la prestation de rapports et d'images satellitaires à valeur ajoutée à des fins humanitaires.
- Une diminution de 9 millions de dollars liée aux besoins différents en flux de trésorerie de deux projets, soit celui du remplacement de caméras du Système d'entretien mobile (RCAM MSS) ainsi que du Système de vision déployable par Dextre (DDVS).
- Une diminution de 3 millions de dollars résultant d'un transfert budgétaire provenant du crédit de fonctionnement au crédit de subventions et contributions pour le Programme de développement des technologies spatiales.
- Une diminution de 1,4 million de dollars entre les deux années s'explique par les réductions annoncées dans le cadre du budget fédéral de 2016 pour les services professionnels, les déplacements et la publicité.

La diminution de 69,7 millions de dollars du crédit 5 – Dépenses en capital s'explique principalement par les éléments suivants :

- Une diminution de 90,7 millions de dollars liée à la mission de Constellation RADARSAT (MCR). La variation entre les deux années s'explique par les besoins différents en flux de trésorerie conformément aux nouvelles cédules de paiements des jalons, sans toutefois affecter le lancement qui est toujours prévu pour 2018.
- Une diminution de 4,8 millions de dollars entre 2016-2017 et 2017-2018 liée au financement ponctuel se terminant en 2016-2017 pour le projet de Microsatellite de surveillance maritime et de messagerie (M3MSat).

- Une augmentation de 10,3 millions de dollars entre les deux années, attribuable à des besoins différents en flux de trésorerie pour la réalisation des activités liées à la station spatiale.
- Une augmentation de 7,5 millions de dollars dans le cadre du budget fédéral de 2016 pour le renforcement de la sécurité du centre spatial John H. Chapman ainsi que l'achat et l'installation de matériel absorbant pour la chambre anéchoïque du Laboratoire David Florida.

L'augmentation de 15,2 millions de dollars du crédit 10 – Subventions et contributions s'explique principalement par les éléments suivants :

- Une augmentation de 10 millions de dollars par rapport à la même période l'an dernier en raison du financement obtenu dans le cadre du budget fédéral de 2015 pour le programme de contributions aux termes de l'Accord de coopération entre le Canada et l'Agence spatiale européenne, et ce, pour le programme de recherche de pointe sur les systèmes de télécommunications (ARTES).
- Une augmentation de 3 millions de dollars résultant d'un transfert budgétaire provenant du crédit de fonctionnement au crédit de subventions et contributions pour le Programme de développement des technologies spatiales.
- Une augmentation de 2,6 millions de dollars entre 2016-2017 et 2017-2018 en fonction des besoins de trésorerie du Programme global des subventions et contributions à l'appui de la recherche, de la sensibilisation et de l'éducation en sciences et technologies spatiales, pour l'initiative canadienne CubeSats.

2.2 Changements importants dans les dépenses trimestrielles et cumulatives (crédits utilisés) entre les exercices 2017-2018 et 2016-2017

Les dépenses trimestrielles et cumulatives pour le trimestre terminé le 30 juin 2017 sont de 65,5 millions de dollars et représentent une augmentation trimestrielle et cumulative de 7 millions de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Dépenses par crédit au 30 juin

Dépenses par Crédit <i>(en milliers de dollars)</i>	2017-2018		2016-2017		Variance	
	trimestrielles	cumulatives	trimestrielles	cumulatives	trimestrielles	cumulatives
Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement	24 777	24 777	22 717	22 717	2 060	2 060
Crédit 5 - Dépenses en capital	30 497	30 497	25 793	25 793	4 704	4 704
Crédit 10 - Subventions et contributions	7 913	7 913	7 444	7 444	469	469
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 289	2 289	2 509	2 509	(220)	(220)
Dépenses Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	12	12	-	-	12	12
Dépenses budgétaires totales par Crédit	65 488	65 488	58 463	58 463	7 025	7 025

L'augmentation de 2 millions de dollars des dépenses trimestrielles et cumulatives du crédit 1 – Dépenses de fonctionnement s'explique principalement par les éléments suivants :

- Une augmentation de 1,5 millions de dollars résultant de variations dans le calendrier de paiements du cycle de mise en œuvre d'initiatives gouvernementales en observation de la Terre.
- Une augmentation de 0,5 millions de dollars résultant des paiements rétroactifs effectués suite à la ratification de certaines conventions collectives dont le financement reste encore à venir.

L'augmentation de 4,7 millions de dollars des dépenses trimestrielles et cumulatives du crédit 5 – Dépenses en capital s'explique principalement par :

- Les variations dans le calendrier de paiements du projet de la MCR.

Aucun écart significatif pour les dépenses trimestrielles et cumulatives du crédit 10 – Subventions et contributions.

Dépenses par article courant au 30 juin

Dépenses par Article courant <i>(en milliers de dollars)</i>	2017-2018		2016-2017		Variance	
	trimestrielles	cumulatives	trimestrielles	cumulatives	trimestrielles	cumulatives
Personnel	17 972	17 972	16 874	16 874	1 098	1 098
Transports et communications	754	754	629	629	125	125
Information	515	515	455	455	60	60
Services professionnels et spéciaux	8 408	8 408	8 316	8 316	92	92
Location	369	369	395	395	(26)	(26)
Service de réparation et d'entretien	660	660	343	343	317	317
Services publics, fournitures et approvisionnements	303	303	364	364	(61)	(61)
Acquisition de terrains, de bâtiments et ouvrages	-	-	-	-	-	-
Acquisition de matériel et d'outillage	28 559	28 559	23 553	23 553	5 006	5 006
Paiements de transfert	7 913	7 913	7 444	7 444	469	469
Autres subventions et paiements	35	35	90	90	(55)	(55)
Dépenses budgétaires totales par Article courant	65 488	65 488	58 463	58 463	7 025	7 025

L'augmentation de 7 millions de dollars des dépenses trimestrielles et cumulatives par article courant (tout crédit confondu) s'explique principalement par les éléments suivants :

- L'augmentation de 1 millions de dollars des dépenses trimestrielles pour l'article courant Personnel est principalement causée par :
 - Une augmentation de 0,6 millions de dollars par rapport à l'année précédente dans la consignation des transactions salariales.
 - Une augmentation de 0,5 millions de dollars par rapport à l'année précédente résultant des paiements rétroactifs effectués suite à la ratification de certaines conventions collectives.

L'augmentation de 5 millions de dollars des dépenses trimestrielles pour l'article courant Acquisition de matériel et d'outillage est principalement causée par les variations dans le calendrier de paiements du projet de la MCR.

3. Risques et incertitudes

La nature spécifique du programme spatial canadien nous confronte à des enjeux liés aux technologies avancées utilisées dans nos missions spatiales et des enjeux liés à l'aspect international de certains de nos projets. Ces particularités propres au domaine spatial génèrent un risque de retard dans la réalisation des projets et donc, des risques de reports dans l'utilisation des fonds.

Les dépenses cumulatives au 1^{er} trimestre de 2017-2018 représentent 19% de nos autorisations alors que 25% de notre année financière s'est écoulé. Cette situation est semblable à celle des exercices financiers précédents (14% en 2016-2017 et 16% en 2015-2016) et ne représente aucun enjeu. La situation des dépenses cumulatives se rétablira en fin d'année financière lors de l'enregistrement des courus selon la comptabilité d'exercice intégrale combiné avec le report des budgets à l'exercice suivant.

Les organismes gouvernementaux utilisent de plus en plus les biens spatiaux pour réaliser leur mandat. Lorsque l'on peut choisir à même de nombreuses possibilités de missions et de partenariats, il risque d'y avoir des écarts entre les besoins des utilisateurs et les services fournis. Dans ce contexte, l'ASC a mis en œuvre un modèle de gouvernance interministériel qui facilite l'identification et l'atténuation d'éventuels écarts entre l'offre et la demande tout en veillant à ce que les ressources financières adéquates soient affectées aux activités spatiales.

De l'Accord de coopération Canada / ASE émane également des risques tels que les montants payables qui varient en fonction des changements des statistiques sur le produit national brut (PNB), de la variation de la devise canadienne par rapport à l'euro (taux de change), de l'inflation et de l'application de la politique industrielle de l'ASE. Ces risques ont une incidence à la fois sur les coûts et le profil des flux de trésorerie.

Pour atténuer tous ces risques, l'ASC revoit régulièrement son portfolio de projets, ses plans d'activités, ses échéanciers et ses stratégies de gestion financière pour s'adapter aux changements apportés aux programmes spatiaux de ses principaux partenaires (National Aeronautics and Space Administration (NASA), ASE et autres agences spatiales). De plus, l'ASC a poursuivi la mise en œuvre de son Cadre de gouvernance et de surveillance des investissements, ce qui a pour effet d'améliorer le processus de gestion et de contrôle déjà en place.

4. Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Le 17 juin 2016, l'Agence spatiale canadienne (ASC) a lancé la quatrième campagne de recrutement d'astronautes de l'histoire du Canada. Après un processus de sélection d'une durée d'un an, l'ASC a annoncé le 1er juillet 2017, la nomination de deux nouveaux astronautes canadiens, soit Joshua Kutryk et Jennifer Sidey.

Le Conseil du Trésor a approuvé le Plan d'investissement 2017-18 à 2021-22 de l'Agence spatiale canadienne. Parallèlement à cette approbation, le Conseil du Trésor a approuvé la capacité organisationnelle de gestion des projets de catégorie 3 – « Évolutionnaire » de l'Agence spatiale canadienne. Ceci reflète une gouvernance améliorée et plus mature ainsi qu'une capacité de gestion de projet. Il s'agit là de l'amélioration la plus élevée obtenue sur une période de trois ans dans l'histoire des évaluations au gouvernement du Canada.

Approbation des cadres supérieurs

Approuvé par,

La version originale a été signée par
Sylvain Laporte, le 16 août 2017

Sylvain Laporte
Président
Longueuil, Québec

Date

La version originale a été signée par
Marie-Claude Guérard, le 16 août 2017

Marie-Claude Guérard, CPA CGA
Dirigeante principale des finances
Longueuil, Québec

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

Annexe 1

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 juin 2017

État des autorisations (non audité)

(en milliers de dollars)

	Exercice 2017-2018			Exercice 2016-2017		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018 (1)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2017	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017 (1)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2016	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Crédit 1: Dépenses de fonctionnement	161 269	24 777	24 777	184 498	22 717	22 717
Crédit 5: Dépenses en capital	122 420	30 497	30 497	192 112	25 793	25 793
Crédit 10: Subventions et contributions	60 966	7 913	7 913	45 748	7 444	7 444
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	9 155	2 289	2 289	10 037	2 509	2 509
Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	28	12	12	21	-	-
Autorisations budgétaires totales	353 838	65 488	65 488	432 416	58 463	58 463

(1) N'inclut que les Autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

Annexe 2

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 juin 2017

Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non audité)

(en milliers de dollars)

	Exercice 2017-2018			Exercice 2016-2017		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018	Dépenses durant le trimestre terminé le 30 juin 2017	Cumul des dépenses à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017	Dépenses durant le trimestre terminé le 30 juin 2016	Cumul des dépenses à la fin du trimestre
Dépenses:	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Personnel	67 470	17 972	17 972	68 389	16 874	16 874
Transports et communications	4 497	754	754	4 249	629	629
Information	3 044	515	515	2 775	455	455
Services professionnels et spéciaux	121 464	8 408	8 408	138 185	8 316	8 316
Location	2 950	369	369	3 361	395	395
Service de réparation et d'entretien	3 137	660	660	7 675	343	343
Services publics, fournitures et approvisionnements	1 851	303	303	1 817	364	364
Acquisition de terrains, de bâtiments et ouvrages	445	-	-	595	-	-
Acquisition de matériel et d'outillage	81 096	28 559	28 559	155 220	23 553	23 553
Paiements de transfert	60 966	7 913	7 913	45 748	7 444	7 444
Autres subventions et paiements	6 918	35	35	4 402	90	90
Dépenses budgétaires totales	353 838	65 488	65 488	432 416	58 463	58 463